

## Compte rendu du conseil régional du 26 février 2016

- Baisse du nombre de licenciés (- 500) à la FFB ; par contre + 7% en Champagne
- Baisse de fréquentation de 2% aux tournois de régularité à FFB et en Champagne
- Participation aux compétitions :
  - ⇒ Baisse en excellence et honneur
  - ⇒ **Très forte augmentation en promotion et espérance** ; Jean Lorin remercie les présidents de clubs qui ont œuvré dans ce sens tout en regrettant que cette augmentation n'ait lieu qu'à l'est du comité.
  - ⇒ Il encourage les clubs à continuer à participer aux forums ce qui est la façon la plus efficace de faire venir de nouveaux joueurs. A ce sujet, il est proposé aux Présidents des clubs rémois, de participer au forum des associations qui se tiendra à Reims le 1<sup>er</sup> mars 2016.
  - ⇒ Ces bons résultats au niveau du Comité, augmentation des licenciés et de la participation aux compétitions font que la trésorerie est très saine et qu'aucune augmentation de tarif n'est envisagée pour l'an prochain.
- Le Président de la FFB, P. Grenthe, souhaite que les bridgeurs français participent nombreux aux épreuves mixte open et juniors organisées en parallèle des championnats du monde qui auront lieu à Lyon du 12 au 26 Août 2017 :
  - ⇒ Le prix des chambres d'hôtel 3 étoiles a été négocié à 50 € la nuit.
  - ⇒ Le 25 février 2017 sera organisé dans les comités un simultané national, les trophées de Lyon ; la FFB offrira aux premiers l'inscription aux épreuves du Championnat.S. Altmeyer fait remarquer qu'il est dommage qu'on raisonne par rapport à Paris puisque ce sera, par exemple, les vacances en Champagne.
- L'espace grand public du nouveau site FFB est opérationnel depuis le 19 janvier, l'espace "métiers" le sera à Pâques.
- Comme les inscriptions de dernière minute aux compétitions sont acceptées, la date limite d'inscription sera modifiée pour permettre aux joueurs de s'inscrire directement sur le site de la FFB, elles seront possibles jusqu'à 5 jours (au lieu de 12) avant la compétition c'est-à-dire

jusqu'au mardi pour les compétitions du WE et jusqu'au jeudi pour les compétitions du mardi et mercredi.

Suite à une question, il est précisé que les relances ne tiennent pas compte des joueurs déjà inscrits puisque Corinne utilise des mailings listes de tous les joueurs pouvant participer à la compétition visée., inscrits ou non.

- Un joueur qui n'aura pas payé sa licence au 31 octobre ne pourra pas jouer en compétition (avant règlement) contrairement au reste de l'équipe qui ne sera donc pas disqualifiée.
- La FFB a l'intention de créer des compétitions intercités.
- Nouvelle proposition d'abattements pour les points de performance (PP) pour 2016-2017 : 25 % entre 1000 et 5000 PP ; 27,5 % entre 1000 et 10000 PP et 35 % au-dessus de 10 000 PP.
- L'opération "bridgez-vous bien" aura lieu un peu plus tard ; Jean Lorin rappelle qu'il ne faut demander les kits que s'ils seront utilisés car ils coûtent très chers.
- pas de campagne de publicité à la télévision.
- La FFB a une page Facebook ; la faire connaître.
- Le CBRC a eu les honneurs de la presse locale pour la 2<sup>o</sup> place d'une équipe en honneur par 4.
- Suite à une plainte écrite pour insulte, le bureau a conseillé au Président de saisir la commission d'éthique afin de ramener calme et sérénité.

M. Lavour, Président de cette commission, demande aux arbitres et responsables de clubs d'écrire, pour être conservées, quelques lignes sur les incidents et les comportements de certains joueurs qui font fuir les nouveaux. Jean Lorin rappelle que chaque club doit posséder sa propre commission d'éthique et que c'est elle qui doit alors être saisie et qu'une lettre a été envoyée à tous les arbitres pour leur demander d'être présent au maximum dans les salles pour intervenir le plus tôt possible dans les conflits.

- Philippe Simon demande que l'adresse et le n° de téléphone de la FFB soient écrits sur l'agenda du comité, ce qui sera fait pour la prochaine saison.
- La date de la prochaine Assemblée Générale au cours de laquelle auront lieu les élections de l'ensemble des membres élus du Comité a été fixée au 24 septembre 2016.

Pour Jean Lorin, Claudie Mérigeau